

**PHILIPPE DE MARNIX, SEIGNEUR DE SAINTE-ALDEGONDE, AU PRINCE
D'ORANGE (7 novembre 1573).**

Monseigneur, je ne fais nulle doubte que le commun bruyct n'ait desjà donné à entendre à Vostre Excellence le triste accident quy nous est survenu. Je dis triste, non pas tant pour l'événement en soy, puisqu'à un homme vertueulx et craignant Dieu ne peult rien survenir de triste, comme pour la plus grande lascheté des soldatz, et singulièrement des gens de cheval, quy ont occasionné les soldatz de s'oublyer sy avant comme ilz ont fait : mais j'espère que le mesme bruyt, et certain tesmoignaige de ceulx qui s'y sont trouvez présens, aura desjà (convaincu?) Vostre Excellence non seulement de ma disculpe et innocence, mais aussy du fidel debvoir que je y ay fait, lequel je ne tascheray d'imprimer à Vostre Excellence par parolles, affinqu'il ne samble que je me deffie de la bonne opinion qu'icelle at toujours eu de moy; mais plustost m'advancheray à la supplier très humblement que, puisque monsieur le mestre du camp don Julian Romero, ès mains duquel nous sommes tombez pour nostre bonheur, nous fait ceste faveur et grâce, pardessus une infinité de courtesies et gracieusetez qu'en nostre endroict il at usé, qu'il nous donne espérance que, là où Vostre Excellence voudrat entendre à changement d'aulcuns prisonniers, puisqu'il en y a quelques ungs quy luy sont bons amys, que Vostre Excellence veulle aussy user de ceste faveur et grâce

en nostre endroit, qu'elle monstre par effect qu'elle nous tient pour ses fidelles serviteurs : ce que je supplie d'autant plus voluntiers, que j'estime que une façon de mener guerre que l'on at, par cy devant, du temps passé, accoustumé d'user allendroit des prisonniers, est non seulement plus humaine et beaucoup meilleure que ceste barbare cruaulté quy desjà a commencé prendre pied d'ung costel et d'autre, mais aussy est plus conforme au debvoir d'homme chrestien, et singulièrement à la profession que nous faisons, voyant que autrement nous tomberons en juste blasme de inique cruaulté : ce qui causera que nostre querelle deviendra odieuse, en lieu qu'elle est bonne et favorable, et mesmes nous fermera les aureilles de nostre Roy à ne vouloir entendre à nulle pitié et clémence envers ses pouvres subjectz, desjà tant de temps sy misérablement affligez. Par quoy je m'asseure que Vostre Excellence userat en cest endroit de sa douceur et bénignité, que non-seulement le respect de nous, ses fidelles serviteurs, mais aussy son jugement et prudence accoustumé, luy enseignent, et pourtant la supplie vouloir envoyer homme exprès, ou lettres, audict mestre de camp, pour traicter résolutement et fructueusement sur l'entrechange des prisonniers, de costé et d'autre. Et dadvantage, je m'advanceray de supplier pareillement Vostre Excellence de vouloir de plus prez penser à quelques bons et propres moyens que icelle aultresfois n'a mis en avant, pour traicter quelque bonne paix, veu que je treuve que Sa Majesté n'en sera par aventure sy très esloignée, comme nous estimons bien, présupposant qu'il s'inclinera à pitié et miséricorde, plustost que de permectre que ses subjectz soyent ainsy pitoyablement ruynez. De ma part, puisque je vois que nostre religion, par laquelle nous nous fondons simplement et seulement sur la parole de Dieu, est tant haye et descryée, qu'il est impossible qu'en ce monde icy elle ait lieu de repos, sans croix et persécutions, quy sont tousjours nécessairement jointes à l'évangille de Christ, j'estime qu'il vault beaucoup mieux quicter toutes les commo-

ditez de la patrie et des biens de ce monde, et vivre en un pays estrange, possédant son âme en patience, que non pas estre en guerre continuelle, laquelle ne peut amener qu'un ravage de toutes impiétés, malheuretés, et de tout ce qui provoque l'ire de Dieu.

147 + Vostre Excellence at desjà monstré le zèle qu'elle at d'avancer ceste cause. Il est temps (je vous prie de ne prendre de mauvaise part ce que je dis) de monstrer à tous ceulx qui blasment voz actions, et taschent de les opprimer par calumpnies, de monstrer évidamment que n'avez oncques désiré de rien empiéter sur la Majesté du Roy; voire que, après la gloire et honneur de Dieu, avez tasché d'avancer en tout et partout la grandeur d'icelle. Quant au peuple, sy l'on povoit obtenir assurance qu'il ne sera molesté ny inquiété pour les choses passées, ce que j'espère que l'on obtiendrait bien, il resteroit une seule difficulté pour ceulx qui veullent en leurs consciences maintenir ceste religion tant haye, sans laquelle ilz s'asseurent ne pouvoir estre sauvez : ou, par adventure, que le Roy sera content de leur octroyer, ou liberté de conscience (ce qu'à grand'paine je me puis persuader), ou bien qu'ilz se pourront retirer en pays estrange, avecq quelque peu de leurs biens. Et, quand il ne leur vouldroit laisser suyvre les biens, encoires ne voy-je pas que leur condition seroit beaucoup pire qu'elle est maintenant en ceste triste guerre, la fin de laquelle ne peut estre aultre que pouvreté et misère extrême de tout le pays; et, par adventure, nous estans retirez, Dieu nous donnera quelque occasion de faire quelque part sy bon service au Roy, qu'il sera content de nous prester une oreille plus bénigne, ou bien par adventure de nous souffrir en son pays : à quoy ne fault espérer, tant que ceste guerre dure, car, ores que nostre intention ne soit nullement de mener la guerre à Sa Majesté, toutesfois jamais nous ne le scaurions persuader aultrement à ceulx qui n'entendent le fondement de nostre cause, et jamais ne vouldront y entendre, sy longuement qu'ilz auront ceste persuasion.

Ce que je diz n'est pas par deffiance que j'ay de la puissance de Dieu, mais pour ce que je considère que plus souvent Dieu exerce et monstre sa puissance en nostre infirmité et en nostre patience, que non pas en noz armes. Vostre Excellence cognoist les humeurs du peuple, et sçait combien peu l'on s'y doibt fier : par quoy je la supplie d'y penser, et à bon eschient : ce qui ne procède d'aucune crainte des ennemis ou de la mort, Dieu m'en est tesmoing en ma conscience, mais par une considération des jugemens du Seigneur et des affaires quy se présentent. Aussy ne suys-je persuadé de nul aultre de l'escrire, sinon qu'il me samble advis que ce seroit ung moyen de retirer Vostre Excellence hors de beaucoup de paines, la purger de beaucoup blasmes, et délivrer le pays d'une grande misère, veu mesmement que, le duc d'Albe se retirant, j'espère que le peuple pourra joyr de la clémence naturelle du Roy, ou sinon, au moins, ung rigoureux gouvernement sera plus supportable, que ne leur est le fardeau de ceste guerre, s'il dure plus longtems. Je vouldrois avoir moyen de parler trois motz à Vostre Excellence, et elle entendroit de quel cœur ceci me procède. Tant y at que, si Vostre Excellence y veult entendre, il me samble que Dieu vous en ouvre les moyens, car ledict mestre de camp aussy, estant d'intention de partir pour Espagne, et se retirer lundy d'icy, m'a dit qu'il désireroit fort de parler à Vostre Excellence, pour la bonne affection que, du passé, il vous at porté, espérant que cela pourrat servir grandement à Vostre Excellence. Que s'il estoit possible, sans mectre vostre personne en dangier, je le désirerois fort, et en supplieroye Vostre Excellence très humblement. Que sçait-on sy Dieu, par telz moyens, veult avoir pitié de ce pouvre pays! Toutesfois, Vostre Excellence est sy saige et advisé, que je n'ose m'advancher de pour rien luy conseiller, espérant qu'elle prendra ce que j'en ay escript, de bonne part.

Au reste, me confiant aux faveurs accoustumez de Vostre Excellence, lesquelz ma conscience me déclaire, en ce mal-

heur quy est survenu, n'avoit par aulcune miesne faulte mérité de perdre, je la supplieray de me vouloir faire tenir quelque argent, pour nous entretenir icy en prison, veu que, monsieur Julian Romero se partant d'icy, et venant pour gouverneur d'Hollande monsieur de Noircarmes, je crains que nous soyons mis en oubly, et que personne ne portera nul soing de nous. Ledict sieur Julian m'a promis de nous faire tenir ce que Vostre Excellence m'envoyera : par quoy je la supplie très humblement nous vouloir assister, afin que ne périssions de pouvreté et de faim. Et à tant, après avoir très humblement baisé les mains de Vostre Excellence, prieray Dieu vous donner, monseigneur, son saint esprit, pour conduire toutes ses actions à sa gloire et consolation de sa pouverne église désolée. Escript en prison à La Haye, le VII^e de novembre 1573.

De Vostre Excellence très humble serviteur,

PH. DE MARNIX.

Ceux quy sont icy avecq moy en prison, sont : Wingaerden, lieutenant de Wilcke, Bon Augers, Putman, Berenger, mon enseigne et quelques autres officiers. Les aultres tous sont ailleurs, à part.
